

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mercredi 9 mai 2018 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

## Étaient présents :

Diane Alary	Valérie Deilhes	Marie-Josée Labrecque
Philippe Bolduc	Simon Dostie	Marie-Lyne Lemay
Philip Boumansour	Nathalie Gilbert	Sébastien Simard
Marie-Christine Côté	Sébastien Gobeil	Marie-Pier Thibault

## Invitée :

Roseline Drolet

## Était absente :

Lucie Baril

## 1. Ouverture

### 1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence. Il souligne le printemps particulièrement dynamique à l'école avec le Gala des Découvreurs le 5 avril dernier où trois projets représentant l'école ont remporté des prix : la friperie des Bocages, les Éditions Bocali et les jeunes leaders. Le Gala régional a eu lieu le 2 mai dernier et les jeunes leaders ont remporté le premier prix. Ils se qualifient par le fait même pour le concours national qui se déroulera le 13 juin prochain au Palais Montcalm. Il termine en félicitant également la chorale dirigée par M. Mathieu Marier, enseignant de musique, dont le concert a eu lieu le 4 mai dernier au Collège des Compagnons.

### 1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint. Mme Labrecque remplace Mme Lucie Bélair.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On y effectue ensuite les ajouts suivants :

- 3.3 Vente de plants potagers et pousses
- 8.1 Prochaine rencontre

Il est proposé par Mme Marie-Pier Thibault d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 9 mai 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-050**

### 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 3 avril dernier

Aucune correction n'est apportée et les suivis font l'objet de points à cette présente réunion.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-051**

## 2. Interventions du public

Aucune intervention.

## 3. Approbation

### 3.1 Proposition de changement dans les plages horaires au service de garde

*Voir document « Tarification au service de garde : 2018-2019 »*

M. Simard précise qu'un changement à la plage horaire en fin de journée aurait lieu pour les élèves à fréquentation sporadique afin qu'il n'y ait qu'une seule plage horaire entre 15h17 et 18h00. Le but de ce changement est de simplifier la facturation et la prise de présences des éducateurs puisqu'une nouvelle prise de présences devait avoir lieu auparavant à 17h00 et qu'un montant de 3,07\$ était alors ajouté à la facture pour les élèves qui restaient.

Il est proposé par Mme Marie-Lyne Lemay d'approuver le changement dans les plages horaires au service de garde pour 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-052**

### 3.2 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019

*Voir document « Contribution financière des parents – Année scolaire 2016-2017 »  
Voir 12 documents « Contribution des parents pour 2018-2019 » (préscolaire à 6<sup>e</sup> année)*

*Voir document « Facture scolaire : Comparaison »*

M. Simard présente d'abord un bilan des factures de matériel scolaire et didactique ainsi que des factures d'activités et sorties éducatives réalisé par la Commission scolaire à partir des données de l'année scolaire 2016-2017. Force est de constater que les montants diffèrent grandement d'une école à une autre. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que certaines écoles demandent aux parents d'acheter eux-mêmes les cahiers d'exercices tandis que d'autres incluent le montant de ces derniers dans leur facture. À l'école Les Bocages, c'est le secrétariat qui s'occupe de faire trois demandes de soumission pour l'achat des cahiers d'exercices et qui fait ensuite la commande pour les classes concernées.

Avec le recours collectif de regroupements de parents en cours en lien avec la facture scolaire, la Commission scolaire a le souci de faire preuve de davantage de transparence et les enseignants ont par conséquent dû faire un exercice rigoureux de prédiction des coûts de reprographie pour l'an prochain. Auparavant, il arrivait que plusieurs niveaux utilisent d'emblée le montant maximal autorisé par le Conseil d'établissement comme point de départ de leur budget et fassent la différence entre ce montant et le coût des cahiers d'exercices pour déterminer le montant de reprographie, ce qui n'était pas tout à fait exact. Rappelons que les montants maximaux par niveau autorisés il y a quelques années par le Conseil d'établissement sont les suivants :

- Préscolaire : 75\$ pour le matériel et 60\$ pour les sorties éducatives
- 1<sup>re</sup> année à 4<sup>e</sup> année : 110\$ pour le matériel et 60\$ pour les sorties éducatives
- 5<sup>e</sup> année : 110\$ pour le matériel et 85\$ pour les sorties éducatives
- 6<sup>e</sup> année anglais intensif : 125\$ pour le matériel et 125\$ pour les sorties éducatives

Les enseignants membres du Conseil d'établissement expliquent leur mécontentement face à cet exercice de prédiction qui enlève toute spontanéité et qui les coince pour vivre de nouveaux projets. Il n'est pas rare qu'ils dépassent leur budget de photocopies dans l'année et qu'ils se retrouvent à payer certains éléments avec leur argent personnel. Il est en outre difficile de projeter le montant exact qui sera dépensé en reprographie. Ils estiment avoir perdu du temps précieux au service des élèves en réalisant cette démarche, même s'ils comprennent l'idée derrière le recours collectif.

M. Simard remet aux membres séance tenante les factures détaillées par niveau qui incluent le montant de reprographie étayé selon les matières et la liste du petit matériel pour chacun des niveaux. Il est à noter que certains niveaux présentent des listes différentes puisque les enseignantes n'utilisent pas le même matériel. M. Simard insiste sur le fait qu'il s'agit d'une richesse pour un milieu d'avoir différents styles pédagogiques et qu'il pourrait aisément le justifier auprès des parents. Il ne veut pas non plus brimer les enseignantes qui souhaitent innover en tentant de nouvelles approches.

Des parents émettent des commentaires et des questionnements :

- Plusieurs trouvent que le standard n'est pas clair avec le tableau comparatif de la Commission scolaire.

- Certains demandent à ce que le montant maximal de 110\$ soit éliminé compte tenu du calcul rigoureux réalisé par les enseignants.
- Certains se questionnent sur la nécessité d'une transparence exemplaire. Ne serait-il pas mieux de laisser une liberté pédagogique aux enseignants et de demander un montant fixe leur donnant une marge de manœuvre pour une nouvelle idée de projet en cours d'année ? On craint que des enseignants motivés laissent tomber un projet parce qu'ils s'aperçoivent qu'il manque de sous pour le faire.
- D'autres mentionnent que l'inflation ne semble pas prise en compte dans le processus.
- Certains déplorent le fait que les montants ne soient pas identiques au sein d'un même niveau. Ils croient que cela pourrait susciter de l'insatisfaction chez les parents. En 1<sup>re</sup> année notamment, il y a un écart important de 14\$ entre deux classes...

Mme Drolet demandera au Conseil des commissaires à ce que le tableau comparatif de la Commission scolaire soit refait en fonction des coûts réels (cahiers d'exercices inclus pour tous) puisque le tableau actuel ne permet pas de faire une réelle comparaison entre les écoles. Quant aux frais demandés aux parents, on se doit d'être très rigoureux. Cependant, après l'exercice de calcul précis réalisé cette année, on constate qu'il n'y a que peu de changements avec les frais demandés généralement.

Il est suggéré, pour les niveaux dans lesquels il y a une différence de montants entre les classes, d'uniformiser le tout en faisant une moyenne des montants et en s'organisant ensuite à l'interne. En 5<sup>e</sup> année, la différence de montant est due à un projet d'album de finissants dans une classe. Il est proposé de faire un sondage à la réunion de début d'année pour le faire approuver et de l'ajouter sur le montant de la facture ensuite s'il est accepté.

On garderait tout de même une balise de montant vers lequel les niveaux doivent tendre, sans obligation de la respecter. Il s'agirait plutôt d'un indicateur. Si ce dernier est dépassé, une justification serait requise. L'harmonisation serait donc demandée à l'intérieur d'un même niveau (avec gestion à l'interne ensuite tel que mentionné), mais pas d'un niveau à l'autre où on maintiendrait les indicateurs de montant cités précédemment.

À la lumière du travail réalisé par l'équipe-école, il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'harmoniser le montant pour chaque classe d'un même niveau et d'approuver les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019 incluant la liste du petit matériel par année scolaire telle que présentée. Les montants maximaux deviendront indicatifs et tout dépassement devra être justifié annuellement au Conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-053**

### **3.3 Vente de plants potagers et pousses**

M. Bolduc présente le projet entrepreneurial des classes de Mme Mélanie, Mme Julia, Mme Émilie et lui-même qui font pousser des tomates, cerises de terre, citrouilles et pousses à l'aide des lampes achetées avec le Défi OS'Entreprendre. Actuellement, chaque classe compte

environ 200 plants. Ces derniers seraient mis en vente lors de la grande journée des petits entrepreneurs le 16 juin prochain. Les profits iraient au projet de nouvelle bibliothèque. Il est proposé par M. Philip Boumansour d'approuver la vente de plants potagers et pousses par les élèves de 2<sup>e</sup> année. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-054**

#### 4. Adoption

##### 4.1 Service de traiteur au service de garde

*Voir document « Choix d'un traiteur service de garde : comparaison »*

*Voir document « Contrat de service pour l'année scolaire 2018-2019 du Croquignolet »*

*Voir soumission adressée à M. Jean-Simon Bourgault de « Les Copines Cuisinent »*

M. Simard affirme que l'option d'avoir une cuisinière et des chariots réchauds pour les éducateurs du service de garde n'est pas possible puisqu'il serait trop onéreux d'acheter l'équipement nécessaire et de trouver du personnel pour le service sur l'heure du midi. Cet investissement n'est pas justifiable, d'autant plus que le service ne sert actuellement qu'à une trentaine d'élèves. Il aurait fallu valider avant avec les parents en envoyant un sondage sur le sujet. Il est trop tard pour cette option cette année, mais cela pourrait être fait l'an prochain. Mme Labrecque, qui a déjà vécu cette situation à l'école Jouvence, fait part de son expérience en disant qu'il est compliqué de respecter l'aménagement nécessaire, que la formation est longue et qu'il serait ardu de traverser les repas au Centre socio-récréatif.

M. Simard présente deux options pour un service de traiteur :

- Le Croquignolet, service de traiteur actuel, qui offre trois choix de plats par jour et trois choix de breuvages (eau, lait ou jus). La formule est complète et les commandes peuvent se faire aisément par Internet. Cependant, le prix par repas est dispendieux (6,75\$ + taxes) et les plats manquent de goût depuis le changement de propriétaire.
- Les Copines Cuisinent, service de traiteur alternatif, qui n'offrent ni breuvage ni dessert a priori mais un breuvage pourrait être ajouté moyennant un ajustement du prix (6,05\$ plus taxes actuellement).

Il est impossible d'avoir les deux puisque chacun demande l'exclusivité. Pour le moment, le Croquignolet semble la meilleure option puisque le repas est complet, offre un menu varié chaque jour et qu'il est aisé d'effectuer les commandes. M. Simard a déjà partagé les insatisfactions mentionnées au plan du goût lors de la dernière réunion et ils sont prêts à revoir le tout et à bonifier leur offre compte tenu de la baisse de clientèle évidente.

Certains membres demandent à ce qu'un sondage soit tout de même envoyé aux parents cette année afin de les questionner notamment sur la qualité du service et le prix. Le but de cet exercice serait de faire de la publicité pour Le Croquignolet par le fait même et de faire remonter la demande. Si on réussit à augmenter le nombre d'élèves qui utilisent le service, peut-être serait-il possible de négocier le prix. La décision du choix du service de traiteur est donc reportée à la prochaine rencontre.

## 5. Décision

### 5.1 Calendrier d'ouverture du service de garde

M. Simard explique que le service de garde peut débuter le lundi 20 août ou le jeudi 23 août, en même temps que les journées pédagogiques. Selon lui, il serait préférable de laisser le temps au camp Kéno, qui termine le 17 août, de faire le ménage avant leur départ. Cela permettrait aussi aux éducateurs de former les groupes et d'organiser leurs locaux avant l'arrivée des élèves. Il est à noter que tous les locaux du rez-de-chaussée sont vidés en juin puisqu'ils sont utilisés par le camp Kéno.

En 2017, une soixantaine d'enfants a utilisé le service lors des pédagogiques d'août. Aucun parent n'a demandé d'ouvrir plus tôt et il est rappelé que le calendrier scolaire n'indique pas cette possibilité non plus.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Labrecque d'adopter le calendrier d'ouverture du service de garde qui démarrera le 23 août 2018 pour l'année scolaire 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-055**

### 5.2 Assemblée générale et rencontre de parents (septembre 2018)

M. Bolduc a sondé les enseignantes du 1<sup>er</sup> cycle sur la proposition de tenir l'assemblée générale des parents avant leur réunion de parents le jeudi 6 septembre prochain. L'assemblée se tiendrait à 18h30 et la réunion ayant habituellement lieu à 19h00 serait décalée à 19h30. Les enseignants du 1<sup>er</sup> cycle ne sont pas enchantés par ce choix, mais sont en accord.

Mme Lemay propose que cette assemblée ait plutôt lieu un matin avec café et muffins après l'entrée des élèves. Les membres trouvent cette option intéressante puisque les parents viennent déjà à l'école et n'ont pas à se déplacer en soirée. Cette rencontre pourrait donc avoir lieu le jeudi ou le vendredi matin de la semaine du 17 septembre, alors que toutes les rencontres de parents des différents niveaux seront terminées.

Les membres sont invités à réfléchir à ces deux possibilités : 6 septembre à 18h30 à 19h30 ou un matin de la semaine du 17 septembre entre 8h15 et 9h15. Cette décision est reportée à la prochaine rencontre.

## 6. Information

### 6.1 Organisation scolaire 2018-2019

M. Simard fait état de l'organisation scolaire en date du 1<sup>er</sup> mai. En septembre prochain, 408 élèves fréquenteraient l'école Les Bocages, répartis de la façon suivante :

Niveau scolaire	Nombre d'élèves	Nombre de groupes
préscolaire	42 inscriptions	3 groupes
1 <sup>re</sup> année	53 inscriptions	2 groupes et 1/2
2 <sup>e</sup> année	52 inscriptions	2 groupes et 1/2
3 <sup>e</sup> année	73 inscriptions	3 groupes
4 <sup>e</sup> année	60 inscriptions	3 groupes
5 <sup>e</sup> année	71 inscriptions	3 groupes
6 <sup>e</sup> année	57 inscriptions	3 groupes

Un total de 20 groupes est donc prévu encore cette année, même s'il y a moins d'élèves au total que l'an dernier. En tout, 69 élèves de 6<sup>e</sup> année quitteront l'école en juin et 42 élèves entreront au préscolaire en septembre, ce qui constitue une différence de 27 élèves. Cependant, la différence sera de 9 élèves seulement en réalité puisqu'on compte 18 nouvelles inscriptions au primaire. Aucun transfert n'est prévu pour le moment, mais l'école aurait à nouveau une classe multi-âges au 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année), ce qui est loin d'être idéal, mais l'avantage d'avoir 20 groupes est que toutes les classes auront de petits ratios. M. Simard restera vigilant quant aux zones plus fragiles, soit le 1<sup>er</sup> cycle et la cohabitation avec le service de garde. Des changements sont encore possibles compte tenu des trois petits groupes au préscolaire. À suivre...

## 7. Informations générales

### 7.1 Mot du président

M. Gobeil se demande s'il y aura une relance pour les inscriptions aux différentes activités de financement pour le projet de bibliothèque, la promotion étant capitale dans ce type d'événement. Mme Labrecque confirme qu'une table est installée à l'entrée et que des élèves du 3<sup>e</sup> cycle donnent de l'information et sollicitent les parents le mercredi soir pour le tournoi de golf du 14 juin et le vendredi soir pour la course du 16 juin. Les deux activités ont maintenant des pages Facebook et les membres du personnel sont invités à partager l'information pour toucher le plus grand nombre de gens. M. Boumansour complète en mentionnant que des affiches ont été placées à différentes endroits et commerces dans le quartier. Une table sera également à l'entrée du IGA le 2 juin prochain et des brochures seront alors distribuées aux clients. Un courrier électronique sera finalement envoyé aux parents pour rappeler les activités de financement au début juin.

### 7.2 Mot de la direction

M. Simard informe les membres sur différentes activités vécues à l'école :

- Avec l'arrivée du printemps, M. Stéphane, enseignant d'éducation physique, a relancé les jeux programmés dans la cour de récréation. Le terrain synthétique sert au football, au *Katag* (jeu d'épées en mousse) et à la gymnastique. Les autres zones de jeu accueillent du soccer et des compétitions d'*ultimate frisbee*.
- L'école a été sélectionnée pour expérimenter un programme gouvernemental appelé « L'école bouge au cube ». Une subvention permettra d'acheter beaucoup de nouveau matériel afin de faire la promotion de l'activité physique, en classe comme au service de garde.
- Les jeunes leaders sont actuellement en attente de recevoir une invitation officielle au niveau national pour le Défi OS/Entreprendre, tel que spécifié en début de rencontre. À suivre...
- Le concert de la chorale de M. Mathieu, enseignant de musique, fut un grand succès le 4 mai dernier, tel que mentionné également en début de réunion.
- Le traditionnel Souper spaghetti de la Fondation aura lieu le 17 mai prochain et sera orienté vers le financement de la nouvelle bibliothèque. Un partenariat avec la Caisse pourrait être envisagé. Une annonce sera d'ailleurs faite à ce sujet par l'attaché politique de M. Sébastien Proulx, ministre de l'éducation. L'objectif est de démarrer les travaux dès cet été afin d'observer déjà des nouveautés en septembre.
- Les évaluations de fin d'année débiteront sous peu pour chacun des niveaux.

### **7.3 Mot du trésorier**

M. Boumansour informe les membres qu'un montant de 250\$ a été retranché au budget du Conseil d'établissement pour payer le secrétariat des deux dernières réunions.

Il fait également état du montant de 7100\$ amassé jusqu'à présent pour le Défi têtes rasées de Leucan qui aura lieu le 26 mai prochain. On compte 21 inscriptions et on souhaite atteindre les 100 000\$ pour les cinq années d'investissement de Mme Diane Alary pour cette cause. Il manquerait 18 000\$ en ce moment. Mme Labrecque mentionne qu'une table est installée à l'entrée de l'école et que des élèves de 6<sup>e</sup> année sollicitent les parents le jeudi pour ramasser des dons.

Mme Alary ajoute que pratiquement tous les commanditaires ont été trouvés et que les réservations sont faites. Une facture de 511\$ sera à payer pour les jeux gonflables, mais on tente actuellement d'avoir un rabais ou même de se faire commanditer entièrement. Une banderole sera placée dans l'école pour cet événement « à cœur ouvert ».

### **7.4 Mot de la représentante du Comité de parents**

Mme Deilhes fait état d'une présentation que les membres du Comité de parents ont eue lors de leur dernière réunion au sujet de l'engagement des parents au Comité de parents et au Conseil d'établissement. Il leur était suggéré notamment de former un OPP (organisme de participation des parents) dans les écoles.



## 7.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Marie-Christine : Les élèves de 3<sup>e</sup> année de Mme Caroline et de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année de Mme Émilie ont reçu le 8 mai dernier M. Alain Lessard, auteur jeunesse dans le cadre de la Semaine du livre TD Communication-Jeunesse. Par ailleurs, le projet des Génies en lecture est maintenant terminé. Cinq prix ont été remis dans chacune des classes : 3 certificats-cadeaux de 10\$ à la librairie Laliberté pour des élèves ayant démontré une motivation hors pair pendant le concours (pige parmi des coupons à gagner chaque semaine) et 2 certificats-cadeaux de la librairie Laliberté pour ceux ayant le mieux performé au quiz individuel. En 3<sup>e</sup> année, ce sont les élèves de Mme Caroline qui ont remporté le concours et la classe gagnante n'est pas encore déterminée en 4<sup>e</sup> année puisque les quiz ont eu lieu vendredi dernier seulement. Ensuite, les classes de 4<sup>e</sup> année ont finalisé leurs livres documentaires à la manière des « Savais-tu ? » de l'auteur Alain M. Bergeron. Les enseignantes sont actuellement en train de finaliser le montage du texte et des illustrations qui sera envoyé le 14 mai à un imprimeur. Un Salon du livre est prévu le 7 juin prochain. Enfin, les classes de 4<sup>e</sup> année recevront une animatrice de l'organisme Éducazoo le 22 mai prochain pour clore leur thématique sur les animaux en science. Les évaluations ministérielles et de la Commission scolaire débiteront le 29 mai et se termineront le 15 juin.

Mme Marie-Pier : Le projet de friperie a eu lieu le 26 avril dernier. Plusieurs vêtements ont été recueillis et un montant de 1800\$ a été amassé. Ce fut un franc succès. Par ailleurs, les élèves de 5<sup>e</sup> année sont actuellement au cœur de leur projet Minecraft en mode création, dans lequel ils doivent créer une maquette de la ville de Québec en 1900. Ce projet a été remarqué par l'organisme *Récitus* qui viendra faire un tournage sur le sujet le 24 mai prochain. Quant à lui, le projet coloc, dans lequel les élèves devaient concevoir un appartement en 3D à vol d'oiseau, est pratiquement terminé. Les élèves de 6<sup>e</sup> année font présentement de la robotique de leur côté et poursuivent leurs périodes de révision en prévision des évaluations de fin d'année. Finalement, un premier tournoi de basket-ball a été organisé à l'école dans lequel 15 équipes ont participé. Les équipes de l'école ont remporté 4 bannières sur 5 catégories.

Mme Diane : Tout va bien au service de garde. Dans le cadre de la semaine des services de garde, un courrier électronique a été envoyé aux parents pour les inviter à prendre un café avec les éducateurs mardi le 15 mai prochain à compter de 7h30.

Mme Marie-Josée : La journée pédagogique du 18 mai prochain prévoit une sortie au PEPS en avant-midi. Les éducateurs sont par ailleurs en train de planifier l'ensemble des activités et sorties éducatives prévues pendant les journées pédagogiques au service de garde pour l'année prochaine.

M. Philippe : Les Génies en lecture sont également terminés au 1<sup>er</sup> cycle. Les enfants ont bien apprécié le projet. Sinon, les classes de 2<sup>e</sup> année recevront M. Larry Hodgson, le célèbre « jardinier paresseux » qui viendra faire une leçon sur les techniques de base pour les plants de tomates. Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle sont aussi en période de révision avant les évaluations de fin d'année et les enseignants tentent d'aller à l'extérieur de temps à autre pour profiter du beau temps ou pour enseigner différemment.

## **7.6 Mot de la commissaire**

Mme Drolet fait état des éléments discutés lors de sa dernière rencontre des commissaires :

- Le Ministère a annoncé ses règles budgétaires et poursuit son réinvestissement en éducation en augmentant les mesures d'aide au primaire.
- Le rapport financier estimatif de la Commission scolaire est en cours : un léger surplus est anticipé.
- Les élections scolaires prévues en novembre seront probablement reportées en 2020.

## **8. Varia**

### **8.1 Prochaine rencontre**

M. Simard souhaite faire de la dernière rencontre une petite soirée de reconnaissance des membres bénévoles du Conseil d'établissement. Il propose alors une courte rencontre le mercredi 6 juin à 17h30. Un gouter sera servi.

La levée de l'assemblée a lieu à 21h40.

---

Sébastien Gobeil, président

---

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté